Par SDÉ

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Le 21 novembre 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur
Votre dossier : R-4210-2022 - Notre dossier : LTG06986

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec indique à la Régie de l'énergie qu'elle prévoit une présentation d'environ 20 minutes, ainsi qu'une plaidoirie d'environ 45 minutes.

Elle confirme également la présence de quatre représentants d'Hydro-Québec comme témoins et déposera dans les meilleurs délais les CV de ceux-ci :

- Stéphanie Caron, Cheffe affaires règlementaires et tarifaires (distribution);
- François-Olivier Galarneau, Chef pratiques d'affaires et expertise commerciale;
- Nathalie Villeneuve, Chargée d'équipe planification énergétique;
- Lamya Souktani, Directrice prévision de la demande et approvisionnement énergétique[1].

Hydro-Québec constate par ailleurs que deux intéressés annoncent le dépôt prochain de plaintes et souhaitent que celles-ci soient entendues lors de l'audience du 28 novembre prochain. Or, toute plainte doit préalablement suivre les étapes de la procédure d'examen des plaintes approuvée par la Régie de l'énergie conformément à la décision D-2018-156. Hydro-Québec s'oppose donc à la présentation de telles demandes dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl

---

[1] Veuillez prendre note que M. Nadhem Idoudi sera à l'extérieur du pays à la date sélectionnée par la Régie de l'énergie pour la tenue de l'audience et ne pourra ainsi être présent.